



COMMUNIQUÉ

Diffusion immédiate

PLACE AUX JEUNES EN RÉGION collabore avec six organismes du nord du Nouveau-Brunswick pour contrer l'exode des jeunes

Québec, le 12 novembre 2009 – L'organisme québécois PLACE AUX JEUNES EN RÉGION (PAJR) s'associe à six organismes du nord du Nouveau-Brunswick soucieux de trouver des solutions à la problématique de l'exode des jeunes hors des territoires ruraux. Ce projet d'échange d'expertise d'un an qui rassemble PAJR, La Corporation au bénéfice du développement communautaire (CBDC) Chaleur, la CBDC Madawaska, la CBDC Restigouche, Entreprise Chaleur, Entreprise Péninsule et Entreprise Restigouche permettra à ces organismes de bonifier leurs activités de rétention, d'attraction et de maintien des jeunes francophones dans leurs régions respectives.

«Forts de notre expérience de développement du projet dans les communautés francophones du Yukon, du Manitoba et de Terre-Neuve-et-Labrador, nous sommes enthousiastes à l'idée de partager notre expertise et surtout, d'en apprendre davantage sur les pratiques de nos partenaires du Nouveau-Brunswick» affirme Benjamin Bussière, directeur général de PLACE AUX JEUNES EN RÉGION. Depuis 1990, PAJR facilite la migration des jeunes diplômés de 18 à 35 ans en région. L'organisme a d'ailleurs aidé près de 2000 jeunes diplômés à s'établir dans les régions du Québec au cours des deux dernières années.

Dans le nord du Nouveau-Brunswick, la décroissance démographique des régions rurales est en partie attribuable au départ des jeunes pour poursuivre leurs études à l'extérieur de ces régions. «Nous mettons en place des initiatives de rapatriement qui connaissent des résultats très encourageants. Dans notre volonté d'en faire davantage pour attirer plus de jeunes, nous sommes convaincus que cette collaboration avec PAJR favorisera le développement de stratégies innovatrices qui atteindront ce but en plus de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes à la région» souligne Jean-Yves Boudreau, directeur général de la CBDC Chaleur.

Le présent projet est réalisé grâce à l'appui financier du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du gouvernement du Québec en vertu du programme de coopération intergouvernementale. Les organismes partenaires du Nouveau-Brunswick obtiennent l'appui du ministère provincial des Affaires intergouvernementales. Mentionnons également que PAJR est financé par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 du gouvernement du Québec et par le Mouvement Desjardins.

-30-

Sources :

Québec

Isabelle Parrod

Coordonnatrice du développement hors Québec

Place aux jeunes en région

418 523-1117 ou 1 888 966-6725

developpement@placeauxjeunes.qc.ca

www.placeauxjeunes.qc.ca

... 2/

Nouveau-Brunswick

Pascal Frenette

Coordinateur de projet jeunesse

CBDC Chaleur

506 548-5951

Pascal.frenette@cbdc.ca

www.cbdchaleur.ca